

## Finances de la FSESP

Finances de la FSESP	<i>Explication</i>
<p><b>Le Congrès charge le Comité exécutif, conformément à l'article 17.2 des statuts de la FSESP, de fixer le montant des cotisations pour 2015 et les années suivantes. Il sera aidé en cela par le groupe de travail Finances sur base de la représentation des collèges électoraux.</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Bien que la tendance soit inégale et n'affecte pas tous les pays et tous les syndicats, beaucoup d'organisations syndicales d'Europe sont confrontées à de graves problèmes du fait que la crise économique et financière frappe très durement les travailleurs du service public, avec pour résultat une perte de membres et de recettes. Par voie de conséquence, cette situation affecte également la Fédération européenne.</i></li> <li>2. <i>Par ailleurs, on note une demande accrue d'activités syndicales coordonnées à l'échelon européen, par exemple aux échelons transsectoriels, dans les secteurs, les groupes professionnels, les collèges électoraux et les entreprises. Cela traduit la volonté des organisations affiliées de comprendre l'évolution de la situation en Europe afin de pouvoir influencer les décisions qui affectent leurs membres. Beaucoup de décisions sont coordonnées ou prises à l'échelon européen par les gouvernements et les institutions européennes, les organisations d'employeurs ou des employeurs isolément.</i></li> <li>3. <i>En outre, la Fédération est confrontée à des hausses des coûts structurels résultant de l'inflation. Elle doit respecter la législation belge, sa convention collective et ses obligations envers le personnel.</i></li> <li>4. <i>L'évolution prévue des recettes, des dépenses et des réserves montre qu'il sera important d'analyser soigneusement la situation, d'évaluer de façon plus approfondie les synergies dégagées par la fusion, en tenant compte du travail effectué par le groupe de travail Finances et des rapports des commissaires aux comptes, ainsi que des décisions prises par le Comité exécutif de la FSESP pour établir un lien plus clair entre les finances et les priorités de la FSESP, pour conserver nos réserves et équilibrer les budgets.</i></li> <li>5. <i>Il sera en outre nécessaire de constituer une provision pour le prochain Congrès de la FSESP.</i></li> </ol>